



Le Pass'Art, c'est quoi ?

publié le 20/01/2017

Le **Pass'Art** est un dispositif d'éducation artistique et culturelle mis en place par la communauté de communes du Vouglaisien en 2013, répondant aux circulaires ministérielles concernant le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) et la réforme des rythmes scolaires.

Le **Pass'art** propose à l'ensemble des établissements scolaires du territoire (écoles et collèges) des parcours artistiques avec interventions d'artistes auprès des élèves.

Les domaines artistiques sont variés (Théâtre, conte, danse, musique, arts plastiques, patrimoine, culture scientifique,...). Le dispositif **Pass'art** privilégie les artistes locaux ou résidant dans un secteur proche.

Chaque parcours prévoit 18h d'interventions réparties sur une période de l'année scolaire.

En début d'année scolaire, les enseignants qui souhaitent mener un projet artistique choisissent un parcours dans le « catalogue » du Pass'art. Ce projet doit être en lien avec les enseignements et est mené conjointement par l'enseignant et l'artiste.

Des parcours peuvent également être proposés, en dehors des cours, sur le temps périscolaire.

Pour la période de Janvier à Juin 2017, le collège de Latillé bénéficie de 3 parcours :

- ▶ Un parcours dans le cadre de l'EPI en quatrième : intervention d'un metteur en scène pour monter le spectacle créé à partir de l'œuvre de Victor Hugo, « *Les misérables* ».
- ▶ Un parcours pour les élèves de sixième et cinquième participant au projet en lien avec les activités travaillées en EPS : intervention d'une metteuse en scène pour monter un spectacle sur le thème de la fête foraine
- ▶ Un parcours danse dans le cadre des activités proposées le vendredi après-midi : intervention d'un danseur professionnel.



La fin de l'année scolaire s'annonce riche en spectacles !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.